

PRÉCARITÉ DES QUARTIERS PRIORITAIRES A TOULOUSE

Les **quartiers prioritaires** sont des quartiers en **difficulté** où nous trouvons la population ayant les revenus les plus faibles. Il s'agit de la priorité de la politique de la ville et ils bénéficient donc d'avantages fiscaux (exonérations) afin de compenser l'écart entre les autres quartiers de la ville.

La commune de **Toulouse** est la **quatrième ville la plus peuplée** de France et compte le plus grand nombre de quartiers prioritaires d'Occitanie. Environ **12%** de sa population habite dans un de ses **12 quartiers prioritaires**.



Fig 1. Headmap par quartiers prioritaires en fonction de la surface de terrain des transactions foncières

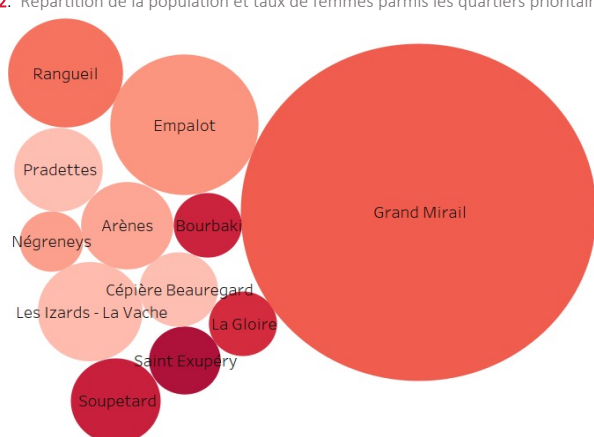
Nous cherchons à expliquer quels sont les **facteurs déterminant la précarité** dans ces quartiers. Celle-ci peut être déterminée par les **caractéristiques démographiques et économiques** telles que le revenu, l'emploi, les aides, l'éducation ainsi que les infrastructures.

La population et leurs revenus

Plus de **55500 personnes** dont beaucoup de jeunes et d'étrangers résident dans des quartiers prioritaires. Ces zones concentrent une partie de la population toulousaine peu diplômée, plus souvent au chômage. Ils font ainsi face à d'énormes difficultés en termes d'éducation, d'emploi et de revenus.



Fig 2. Répartition de la population et taux de femmes parmi les quartiers prioritaires



Dans ces quartiers prioritaires, moins de **40 à 70%** des habitants ont un **bas revenu**, soit moins de **1192 € net mensuel** (Insee 2020).

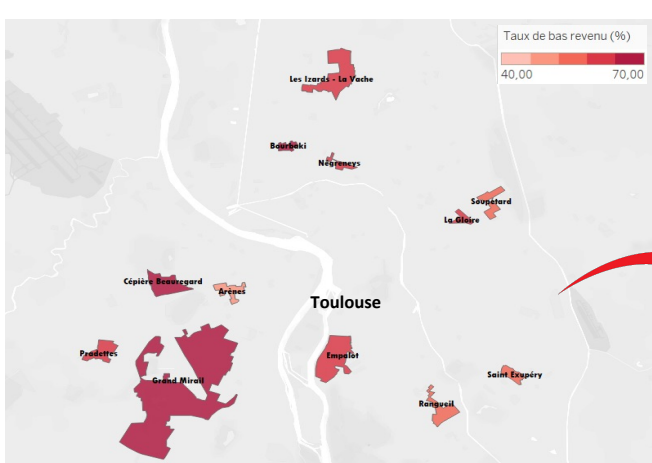


Fig 3. Taux de bas revenu par quartiers prioritaires à Toulouse

Résidents étrangers par quartiers prioritaires*

25,2%
(Grand Mirail)

14,8%
(Arènes)

Résidents étrangers occupants un emploi précaire*

46,4%
(Pradettes)

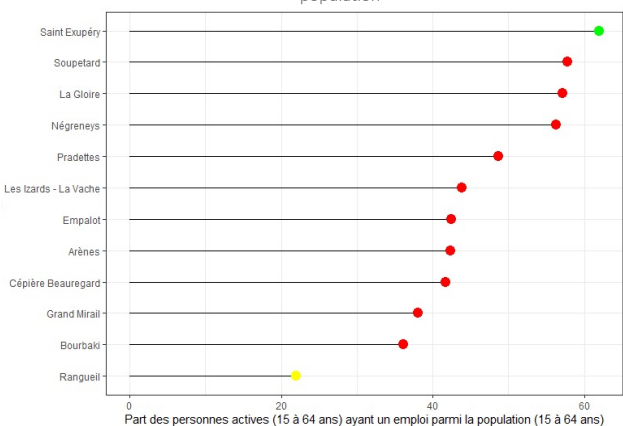
26,2%
(Arènes)

*(Compare les taux maximaux et minimaux des quartiers prioritaires toulousains)

Le chômage face à l'emploi

L'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) recense en 2021 un **chômage trois fois plus important** dans ces quartiers que ceux environnants. Il est d'autant plus important chez les **jeunes**, près de **33%** selon la même étude.

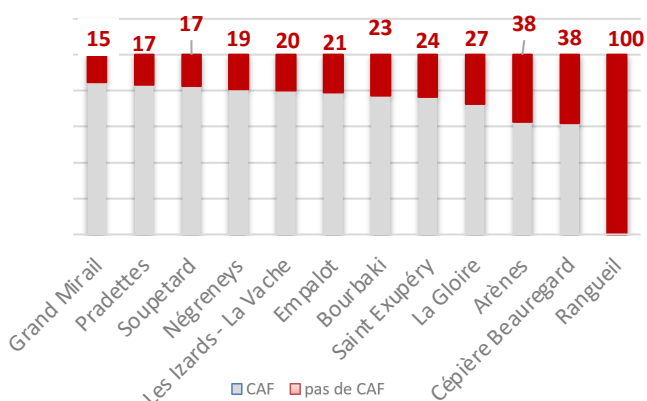
Fig 4. Part des personnes actives âgées entre 15 et 64 ans ayant un emploi parmi cette population



La **population active** est l'ensemble de la population entre **15 et 64 ans** étant **disponible sur le marché du travail**. On y regroupe les personnes ayant un **emploi** et celles au **chômage**.

Saint-Exupéry se classe onzième au niveau du taux de pauvreté et compte **62%** de sa population comme étant **active**. **Rangueil**, occupe respectivement la 9ème place et a un **taux d'activité** dans sa population de **22%**.

Fig 5. Proportion d'individus touchant la CAF par quartiers prioritaires



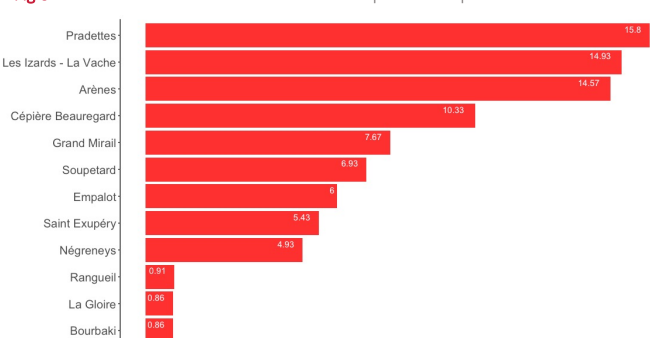
L'état aide les plus défavorisés avec des aides dont la **Caisse d'Allocation Familiale (la CAF)**.

En 2021, l'état investit **48 millions d'euros** dans ce budget d'action sociale. Le graphique, ci-dessus, montre que les familles vivant dans les quartiers prioritaires bénéficient en majorité de ces aides, en **moyenne 70%** des familles de ces quartiers la touchent.

Les mesures de l'état : éducation, services

L'état investit de plus en plus chaque année dans ces quartiers. En 2021, ce chiffre s'élève à **46 millions d'euros**, soit une augmentation de **10%** du budget alloué à ces quartiers par rapport à 2020. L'état travaille sur 3 axes majeurs: l'**emploi** et l'insertion professionnelle, la consolidation de l'**éducation** et le **renouvellement urbain**.

Fig 6. Nombre d'établissements de services aux particuliers pour 1000 habitants



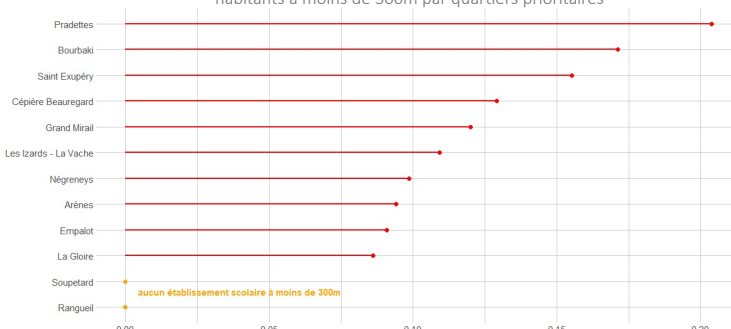
L'**éducation** contribue fortement au **développement global** d'un pays. Le **faible niveau d'éducation** est un des **facteurs explicatifs** de la précarité.

Soupétard et **Rangueil** n'ont **aucun établissement scolaire à moins de 300 mètres**. À l'inverse, **Pradettes** est celui avec la **part la plus grande** d'établissements par habitants à moins de 300m et ceux parmi tous les quartiers prioritaires.

La figure 6 montre une **répartition des établissements de services assez inégale**.

Si des quartiers ont près de 16 établissements pour 1000 habitants (par exemple **Pradettes**), certains n'en ont même pas 1 pour 1000 (**Bourbaki**).

Fig 7. Nombre d'établissements scolaires (de maternelle à collège) par habitants à moins de 300m par quartiers prioritaires



Alors que les politiques de la municipalité visent à améliorer leurs conditions de vie, la situation des habitants dans ces quartiers reste préoccupante. Pour ce faire, il faut continuer à **multiplier les établissements aux services particuliers et scolaires**, notamment sur **Rangueil**, ainsi que les aides d'insertion professionnelle à destination des habitants étrangers.